

Sud

Solidaires, unitaires, démocratiques

RENAULT

GUYANCOURT – AUBEVOYE

1 AVENUE DU GOLF 78288 GUYANCOURT CEDEX
API : FR TCR LOG 0 23

TCR : ☎ 01 76 83 22 93 📠 06 73 76 97 49 📠 01 76 89 12 36
CTA : ☎ 01 76 87 63 09 📠 06 04 18 63 89 📠 01 76 89 02 35
sud.guyancourt@renault.com sud.aubevoye@renault.com
sud.tcr@orange.fr - <http://sudrenault.org/>

Union
syndicale
Solidaires
industrie

Tract N°7 Avril 2012

Les médecins du travail du Technocentre le confirment :
**POUR LES RISQUES LIÉS AU STRESS,
NOUS SOMMES AU BORD DU GOUFFRE !**

Rien d'étonnant avec le plan Renault 2016 !

Nous n'avons jamais oublié les années noires que nous a fait traverser Carlos GHOSN et son fumeux Renault Contrat 2009. Des ambitions démesurées et des moyens affaiblis nous avaient alors précipités dans le stress et le sur engagement.

Quelques uns d'entre nous y ont laissé leur santé ou leur famille. D'autres se sont suicidés à cause du travail.

Les actions de SUD & CGT, l'inspection du travail et les rapports TECHNOLOGIA avaient alors contraint la direction à reconnaître la souffrance en lien avec le travail,

Qu'est-ce qui a changé depuis 2006 ?

Les décisions de justice autour des suicides ont confirmé le lien avec le travail, forçant la direction à mettre en place des moyens d'évaluation des risques psychosociaux. Mais surveiller la santé au travail sans prendre les mesures pour éviter les risques, c'est nous condamner à retourner au pire.

Risque psychosocial toujours prégnant

Dans leur rapport annuel d'activité 2011, les médecins du travail insistent de plus en plus sur une situation psychosociale préoccupante. En s'adressant à la direction, ils rapportent « que les mesures de prévention collective restent d'une timidité excessive ». Ils assistent impuissants à « une dégradation des conditions de travail et donc à une augmentation des effets de ce risque sur la santé des salariés » et alertent :

« La solution à apporter ne relève pas des compétences du Service Santé au Travail ! »



Après les délégués du Personnel, c'est au tour du service médical de mettre la direction en face de ses responsabilités. A ce stade, organiser des foulées de l'établissement ou prévoir des locaux pour les siestes ne suffira pas !

SUD le répète : pour éviter de connaître de nouveaux drames, il faut s'attaquer aux causes de la souffrance dans l'entreprise : l'organisation du travail.

Ce que disent les médecins du travail :

Des facteurs de risques psychosociaux clairement identifiés :

Manque de reconnaissance,
Changement d'organisation du travail,
Manque de confiance et de visibilité,
Charge mentale, jalons serrés,
Inadéquation charge/ressource,
Inadéquation entre qualifications des collaborateurs et poste occupé,
Objectifs inatteignables, harcèlement,
Entretiens individuels...

Un médecin s'interroge sur la prise de conscience de la direction concernant l'ampleur de « *la réelle perte de motivation qui transparait de plus en plus nettement chez de nombreux salariés...* »

Des liens établis entre notre organisation du travail et la santé des salariés :

Lien entre le sur engagement et les décompensations psychiques, Burn out, Syndrome d'épuisement professionnel, Apparition de pathologies cardiovasculaires, rhumatologiques et psychologiques en relation avec le risque psychosocial.

Le rapport est formel : « **le plus souvent, la prévention consiste à résoudre le problème sur le plan personnel, sans prise en compte d'une éventuelle situation collective liée à l'organisation du travail.** »

Le service médical vit lui-même des conditions de travail dégradées :

- Taille insuffisante du service médical de l'Avancée, générant des problèmes de confidentialité,
- Manque de bureau, obligeant personnel infirmier, médecin et salariés de la Ruche à se déplacer au Gradient pour effectuer leurs visites médicales,
- Moyens informatiques jamais remis à jour depuis leur mise en place en 1992 !

Les logiciels sont entièrement dépassés. Des données sont perdues de façon régulière, au point que certains médecins en ont carrément stoppé l'utilisation. Pourtant, selon les promesses répétées de la direction, le remplacement était pour 2011...

- Retard récurrent dans les visites médicales périodiques. La surveillance médico-psychologique est telle qu'un doublement des effectifs serait nécessaire. Là aussi, la direction n'a jamais écouté SUD et les préconisations de l'inspection du travail sur l'embauche de personnel supplémentaire.

Des pressions inadmissibles sont faites sur les médecins pour qu'ils limitent les déclarations d'accidents du travail. Un médecin a démissionné fin 2011 et le médecin coordinateur quitte l'entreprise en Juin prochain.

Il est vrai qu'il n'y a rien d'encourageant à voir la direction repousser les investissements liés à la santé au travail, tandis qu'elle est capable d'étaler sans compter pour les Open Forum, les enquêtes fantoches et les shows de pilotes F1. On peut même penser à une certaine stratégie pour faire fuir.

SUD ne laissera pas faire : ne pas s'occuper de la santé des salariés revient à leur faire supporter les risques pour lesquels l'entreprise a le devoir de prévention.

Le passé noir n'est pas si loin, pour que la direction en ait déjà oublié les leçons...

INFIRMERIE



ATTENTION AU FEU